

Infos SUD Education Calvados

n° 61 - février 2014

Edito

L'école n'est pas une marchandise

Les attaques tout azimut continuent, que ce soit au niveau de la carte scolaire pour les écoles, des Dotations Horaires Globales pour le second degré en particulier et de nos libertés en général.

La très récente supercherie de l'extrême droite sur le soi-disant enseignement de la sexualité en maternelle en appuyant bien fort sur la théorie du genre, l'appel sous-jacent à l'homophobie, les « manifestations pour tous » qui continuent, le saupoudrage

des moyens donnés à l'Education Nationale, éducation pourtant définie comme une priorité nationale, ne nous aideront pas à former les futurs citoyens de demain. L'école n'avait vraiment pas besoin de ce genre d'attaques. Elle est déjà exsangue à cause de la mise en place des rythmes scolaires qui influent sur l'état de santé des élèves et des personnels.

La future casse des statuts des enseignant-e-s (*l'annualisation galopante du temps de travail, des*

tâches supplémentaires à venir, le passage sous la coupe des collectivités territoriales) est de plus en plus d'actualité.

Prenons l'exemple de la remise en cause des statuts des professeurs de lycée professionnel qui est dans le viseur de l'EN et des régions. Le président de la région Aquitaine, également président de l'Association des Régions de France l'a annoncé clairement lors de la cérémonie de ses vœux.



Les libertés informatiques sont aussi la cible de nos dirigeants. En votant la loi de « programmation militaire » le mardi 10 décembre, le gouvernement occulte totalement les prérogatives de la CNIL. Snowden, reviens, ils sont devenus fous !

Toutes ces attaques nous pressent à une mobilisation importante d'envergure et rapide ! Mobilisons-nous ! Toutes et tous au combat !! Toutes et tous dans la rue !!!

EVS AVS AED

Se réunir et se mobiliser pour obtenir des avancées !

Suite aux nombreuses réunions syndicales organisées depuis des années par SUD Education, les personnels précaires de l'Education Nationale du Calvados ont décidé de s'organiser en collectif.

Le premier collectif des précaires EVS AVS du Calvados a eu lieu mercredi 22 janvier dans nos locaux.

Ce collectif est une initiative de collègues précaires et permet d'échanger sur les métiers et les problèmes rencontrés dans le cadre de leurs fonctions : il se veut complé-

mentaire des réunions et stages organisés par SUD Education.

D'ailleurs, nous invitons les collègues à participer massivement à **notre journée de formation syndicale qui aura lieu vendredi 28 février, également dans nos locaux, et qui aura pour thème " quelles perspectives pour les contrats précaires de l'Education Nationale ? "**

En dehors des perspectives annoncées, nous pourrions également évoquer avec vous nos recours engagés sur le temps de travail des personnes en CUI, qui sont actuelle-

ment rémunérés 20h alors même qu'elles effectuent 24h par semaine, sous prétexte de modulation de leur temps de travail : nous dénonçons cette pratique illégale.

Ce sont des revendications collectives et des mobilisations qui ont obligé les gouvernements, quels qu'ils soient, à mettre en place des améliorations.

CARTE SCOLAIRE - Aucun moyen supplémentaire pour l'Académie de Caen à la rentrée 2014 : **c'est inacceptable !**

Nous venons de connaître la répartition des postes pour la prochaine rentrée et ce qui nous est proposé n'est tout simplement pas acceptable. Depuis que ce gouvernement est au pouvoir, il affirme que l'école est une priorité.

Le budget 2014 a prévu la création de 8 804 postes supplémentaires dans l'Éducation Nationale dont 4 341 postes d'enseignant dans le public, 345 dans le privé, 3 459 pour la formation initiale, 159 postes de CPE, 150 de personnels médicosociaux et 350 d'AVS.

Ce sont 1000 postes qui manquent au niveau national pour assurer la hausse des effectifs prévus l'an prochain.

Derrière l'écran de fumée que sont les chiffres annoncés, la réalité du terrain est tout autre : la casse du service public d'Éducation Nationale subie lorsque la droite était au pouvoir (- 80 000 postes) conjuguée à l'augmentation du nombre d'élèves à la rentrée (32 000 écoliers et 9 000 élèves du second degré) nous montrent bien que les propositions faites sont loin d'être suffisantes. Pire, les chiffres pour l'académie de Caen sont affligeants :

- 2 postes supplémentaires pour le 1er degré pour toute l'académie : les deux postes seraient attribués au département du Calvados. Ces deux postes n'amélioreront pas nos conditions de travail ni les conditions de réussite des élèves.

- Moins 31 postes pour le second degré (-15 en collège, -13 en lycée

général et technologique et -3 en lycée professionnel) qui seront "compensés" par des heures supplémentaires. Ces heures supplémentaires tuent l'emploi et dégradent les conditions de travail de nos collègues. Nous nous opposons à ces heures supplémentaires et nous exigeons que des postes soient créés à leur place.

Tous les chantiers engagés par M. Peillon depuis ces deux dernières années nous confortent dans nos analyses : la ligne politique suivie ne va pas dans le bon sens et les moyens engagés pour refonder l'école ne sont pas à la hauteur des attentes légitimes des collègues. Envisageons des perspectives d'action qui seules pourront changer les rapports de force pour une autre école, une autre société.

Loi de Programmation Militaire

Le mardi 10 décembre 2013, le Sénat a voté en deuxième lecture le texte de la **Loi sur la Programmation Militaire** pour les années 2014 à 2019.

Quelle est cette loi dont le seul vocable évoque des années sombres de l'Histoire ?

Les responsables des pays européens «s'offusquaient» de la mise sur écoute de la totalité des communications mondiale par la NSA révélée par l'ancien analyste **Edward Snowden**.

La France enfonce le clou et emboîte le pas de ce modèle de démocratie que représentent notre « alliée » : les USA.

La Commission Nationale de Contrôle des Interceptions de Sécurité est née.

Collecte et enregistrement de : tous les mails et leurs docu-

ments attachés, échanges sur les réseaux sociaux, reconnaissance faciale des photos et vidéos, infos de navigations, de recherches internet, des communications orales et SMS par mobile, infos sur les personnes contactées, dates et durées des échanges, géolocalisation ...

Viennent s'ajouter à cela la multiplication et le croisement des fichiers biométriques, d'amendes et contraventions, de reconnaissances prédictives des comportements, de nos objets connectés, des flux de caméras de surveillance, des innombrables dossiers personnels déjà en place.

Heureusement, il existe des garde-fous.

Seul le Président de la République pourra nommer un type qui sera seul à décider de cette collecte.

Personne n'a le pouvoir de contrôler la Commission. Pas de juge, pas de mandat judiciaire, pas d'autorité indépendante non plus.



Nous voilà rassurés !

Peut-être devrions-nous réfléchir sur le devenir des multiples Bases de Données que nous remplissons sur nos élèves et qui, dans vingt ans, finiront d'achever leur vie privée.

Journée de retrait et "théorie du genre" : **halte à la manipulation des consciences !** Luttons contre les attaques homophobes et sexistes à l'école !

La mobilisation des réseaux fascistes et réactionnaires se poursuit, et l'école est désormais une de leurs cibles. Ils s'attaquent frontalement aux programmes de lutte contre les stéréotypes de genre, et contre les discriminations sexistes et homophobes, proposés dans les établissements scolaires.

- La notion de genre n'est ni une « théorie », ni une « idéologie », comme certains-e-s peuvent le soutenir sans ciller.

L'utilisation erronée de ces termes n'est pas anodine : elle vise à discréditer la validité scientifique et la rigueur intellectuelle des travaux autour du

Parce que les études de genre permettent de comprendre la construction des stéréotypes, elles sont un outil essentiel pour combattre les discriminations qui découlent de ces stéréotypes.

Parce qu'en pointant le fait que les identités sont des constructions toujours fluctuantes, où dialoguent l'individuel et le collectif, les études de genre s'inscrivent dans une démarche émancipatrice. Sud Éducation dénonce ces tentatives de l'extrême-droite de mettre la main sur l'école publique. Nous rappelons avec force la pertinence des études de genre pour comprendre, et combattre, les stéréotypes et discriminations sexistes qui aliènent les individus. Nous soutenons toutes les initiatives visant à combattre les LGBTphobies.

Défendre la légitimité et la pertinence des études de genre, et leur utilisation dans les établissements scolaires, c'est donc se donner les moyens de comprendre les mécanismes de domination patriarcale et hétérosexiste, et de lutter pour une société ouverte et émancipée.

Ne laissons aucun terrain, ni celui de la rue, ni celui des mots, aux forces réactionnaires !



Sur les réseaux sociaux, et à travers l'envoi de textos et la distribution locale de tracts, les parents d'élèves ont été invités la semaine dernière à ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour protester « contre la théorie du genre » ainsi qu'une prétendue « éducation sexuelle prévue à la maternelle à la rentrée 2014 avec démonstration ».

Depuis le printemps dernier, la Manif pour Tous et ses alliés de circonstance, non contents de dénier l'égalité de droits à toute-s les citoyen-ne-s et d'attiser l'homophobie, veut désormais lutter contre « l'invasion de la théorie du genre » dans les établissements scolaires, et ont appelé les parents à la création de comités de vigilance depuis la rentrée. Devant tant de méconnaissance intellectuelle et de partis pris réactionnaires, quelques précisions s'imposent...

genre, en les présentant comme une doctrine orientée et contestable. Or il est impropre de parler de « théorie du genre ». D'abord parce que la notion de genre est simplement un outil d'analyse pour comprendre la construction des identités.

Ensuite parce que ce champ d'étude est multiple, tant dans les disciplines concernées (*histoire, sociologie, philosophie, sciences politiques...*), que dans les approches des différents chercheurs/ chercheuses sur la question.

- Les études de genre se fondent sur une approche socio-culturelle de la construction des identités masculine et féminine. Elles montrent comment la définition du masculin et du féminin ne se réduit pas au biologique mais est le résultat des pratiques culturelles et des normes sociales d'une société donnée.



Sud Education un syndicat de SOLIDAIRES

Sud Education et SUD Collectivités Territoriales font bouger les lignes !

La mise en place des rythmes scolaires se fait à moyens quasi constants et sans réel cadrage national, conduisant de nombreuses municipalités à "bidouiller". Pour les personnels de l'éducation et des collectivités territoriales c'est bien souvent plus de stress, plus de travail, plus de recours aux contrats précaires.




Le syndicat majoritaire, la FSU, traînait des pieds pour appeler à mobiliser les collègues.

SUD éducation et SUD collectivités territoriales ont été à l'initiative de la grève du 14 novembre entraînant FO et la CGT et ce fut un succès ! La FSU a été obligée de rentrer dans la danse et de proposer une mobilisation en décembre.

Pour le moment, rien n'est gagné mais cela a permis de faire entendre dans le paysage un autre discours : une réforme des rythmes scolaires est inséparable d'une amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves, et des conditions de travail de l'ensemble des personnels.



Cela passe par un autre budget, ce qui suppose de rompre avec l'austérité.



Pour être informé, retrouvez
SUD Education Calvados sur
www.sudeduc14.fr

Infos Sud Éducation Calvados

Dispensé de timbrage **CAEN CC**

SUD ÉDUCATION CALVADOS
8 rue Ampère
14123 Cormelles le Royal
02 31 24 23 36



Déposé le 7 février 2014

Journal n°61 - février 2014

Directrice de la publication : Nicole Auxépaules
Trimestriel

Permanences au local

mercredi de 14h à 17h
jeudi de 9h à 17h
Vendredi de 14h à 17h

Prix public : 1 euro le n°.
CPPAP: 0111 S 05665
ISSN: 2101-6534
Imprimé par nos soins

Pour contacter vos élus

PLC : denis-leclerc@orange.fr
PLP : moisseron.eric@gmail.com
PE : phillemi@yahoo.fr